



CEAE : Centre Expert de l'Audition de l'Enfant

Madame, Monsieur,

Suite au dépistage effectué à la maternité, votre enfant a rendez-vous au Centre Expert de l'Audition de l'Enfant de Grenoble pour effectuer des examens complémentaires qui permettront d'évaluer son audition.

Vous avez rendez-vous le _____ / _____ / _____ à _____ h _____

Ce rendez-vous est réalisé par le **Dr Penisson Laurence dans le service ORL du CHU Grenoble Alpes- Hôpital Michallon- 6^{ème} étage unité G- Zone Chartreuse.** (Grand Bâtiment blanc)

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez modifier la date de rendez-vous, vous pouvez contacter le secrétariat au 04 76 76 55 36 ou à l'adresse mail CEAE@chu-grenoble.fr

Consignes pour l'examen

Tous les examens sont indolores mais nécessitent l'endormissement de l'enfant.

- **Veiller à tenir votre enfant réveillé, s'il dort à son arrivée au CHU, ne pas le réveiller**, il est impératif qu'il dorme au moment de l'examen.
- Veiller à prévoir un biberon (chauffage possible dans le service, allaitement possible, table à langer à disposition dans le service).
- Penser à apporter le doudou, sucette de votre enfant.
- Penser à apporter le carnet de santé de votre enfant.

Nous testerons également ses réactions aux sons avant ou après la phase de sommeil selon son état d'éveil à son arrivée.

Les formalités

Merci de vous présenter directement au 6^{ème} G Hôpital Michallon avec :

- Votre carte d'identité ou votre livret de famille
- Votre prise en charge de la sécurité sociale (carte vitale ou attestation)

- Votre prise en charge mutuelle

A défaut de présentation de ces justificatifs le montant de la consultation et des soins sera à régler le jour même.

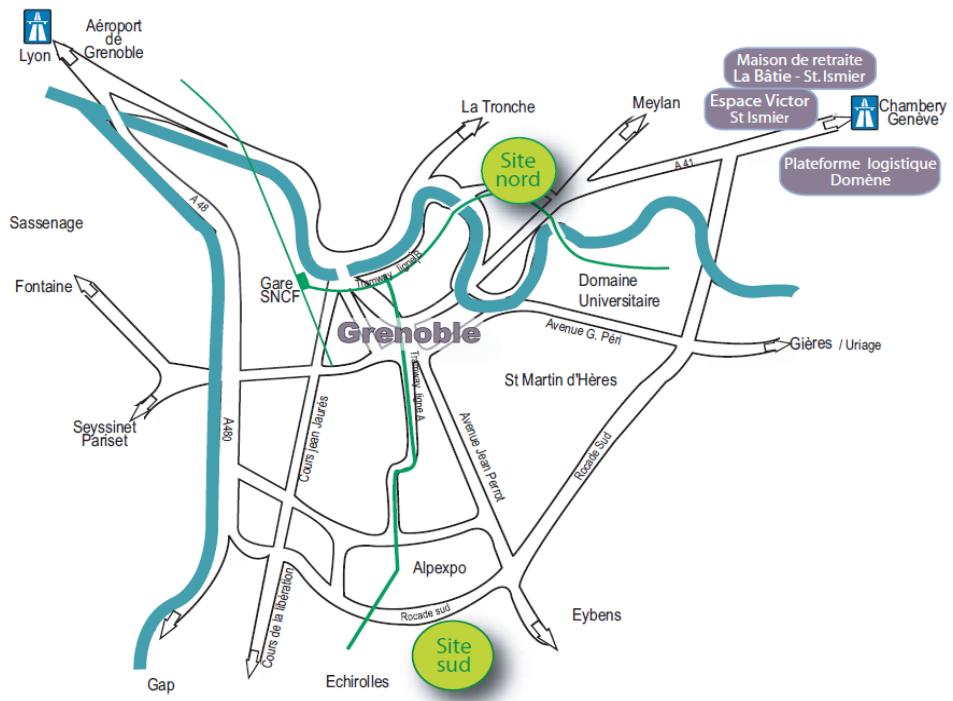
Accès au CHUGA

Adresse : Hôpital Nord Bd de la Chantourne 38043 Grenoble Cedex 09

Tramway : Ligne B, arrêt « Hôpital Michallon »

Bus Transisère : lignes 6020 ; 2021 ; 6550

Bus TAG : lignes 13 ; 41 ; 42 et 58



Nous vous informons que si vous n'avez pas présenté votre enfant à deux RDV proposés, un courrier vous sera adressé vous invitant à contacter par vous-même le service.

Une copie de ce courrier sera adressée au référent de la maternité où vous avez accouché, à votre médecin traitant et à toutes les personnes pouvant vous sensibiliser sur l'importance de ce dépistage.